

Modification de l'appel à candidatures

Modification numéro : 2

Numéro de référence de la demande de proposition : RFA-CATALYZE-SAHEL-2022-0043

Date d'effet de la modification : 31 janvier, 2023

Description de la modification :

1. Cette modification prolonge les dates d'échéance du deuxième round de demandes sur la page couverture de l'appel.
2. Cette modification modifie l'annexe c : calendrier des décaissements proposé. Plus précisément, le calendrier des décaissements a été mis à jour.

Dans le RFA modifiée ci-jointe, les changements sont surlignés en jaune. Toutes les autres sections et pièces jointes restent inchangées.

Date d'émission : [26 octobre 2022]

Date limite de soumission des questions : Les soumissions seront acceptées par voie électronique : Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com, jusqu'au 8 août 2023 suivant le calendrier ci-après :

- Premier round : 7 novembre 2022 à 17 : 00 (Heure de Niamey)
- **Second round : 20 février 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)**
- Troisième round : 9 mai 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)
- Quatrième round : 8 août 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)

L'équipe de CATALYZE F4R partagera les réponses à la question chaque mois.

Date de clôture pour la réception des candidatures complètes : Les soumissions seront acceptées, du 20 octobre 2022 au 22 août 2023, par voie électronique, :

Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com, suivant le calendrier ci-après :

- Premier round : 2 décembre 2022 à 17:00 (Heure de Niamey)
- **Second round : 9 mars 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)**
- Troisième round : 25 mai 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)
- Quatrième round : 29 août 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)

Date de la Conférence pré-candidature : Les conférences des soumissionnaires se tiendront via MS Team aux dates et heures ci-après :

- Premier round : 10 novembre 2022 à 16:00 (Heure de Niamey)
- **Second round : 23 février 2023 à 16:00 (Heure de Niamey)**
- Troisième round : 12 mai 2023 à 16:00 (Heure de Niamey)
- Quatrième round : 11 août 2023 à 16:00 (Heure de Niamey)

Financement total disponible (toutes les subventions) : Plusieurs subventions d'un montant maximum de US \$600,000

Nombre de subventions prévu : Plusieurs subventions

REF : Plateforme d'investissement en capital mixte USAID/CATALYZE

Numéro de contrat principal : 7200AA19C00080

Objet : Numéro de l'appel à candidatures de Palladium (RFA)RFA-CATALYZE-SAHEL-2022-0043 :

Cher(e)s candidat(e)s potentiel(le)s,

Palladium, le partenaire d'exécution de l'USAID pour l'activité CATALYZE Finance for Resilience ("CATALYZE F4R"), recherche des propositions de **banques commerciales et d'institutions de microfinance (IMF) qualifiées** pour le partenariat d'institutions financières P4R (Pay-for-Results) au Niger.

Les candidats retenus travailleront avec Palladium et SINERGI Investissement SI. Palladium met en œuvre ce projet sous contrat avec l'USAID Numéro de contrat : AID-7200-AA-19-C-00080. SI organise la mise en œuvre de l'activité CATALYZE au Niger, afin de mobiliser des fonds pour les chaînes de valeur et les communautés prioritaires

L'appel à candidatures (RFA) est composé des principales sections suivantes :

- I. DESCRIPTION DE L'OPPORTUNITÉ DE FINANCEMENT
- II. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
- III. CONDITIONS DE DEMANDE ET DE SOUMISSION
- IV. INFORMATIONS SUR L'EXAMEN DES DEMANDES
- V. INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION DES PRIX

Les Candidats retenus seront responsables de la réalisation des objectifs du programme. Veuillez-vous référer à la section I de cet appel à candidatures (RFA) intitulé Description de l'Opportunité de Financement pour un énoncé complet des objectifs et des résultats attendus.

Sous réserve de la disponibilité des fonds, Palladium a l'intention de fournir des paiements pour les transactions de financement qualifiées qui sont déboursés au plus tard le 30 mars 2024. Les allocations confirmeront l'admissibilité aux paiements d'étape jusqu'à un total de 600 milles dollars \$ US. Palladium se réserve le droit de financer une partie ou aucune des offres soumises.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement, les candidats doivent fournir toutes les informations requises dans leur proposition, y compris les exigences figurant dans les pièces jointes à la présente demande de propositions (DP). Les offres soumises en retard, incomplètes ou non conformes ne seront pas prises en compte. Les contrats seront attribués aux candidats responsables dont la demande répond le mieux aux exigences présente demande de propositions et aux critères d'évaluation contenus dans le présent document

Palladium a l'intention d'utiliser un processus de demande en une étape pour évaluer et sélectionner un ou plusieurs bénéficiaires dans le cadre de cet appel à candidatures (RFA). Les bénéficiaires potentiels seront invités à soumettre un dossier de candidature complet, qui sera évalué conformément à la section IV, étape 1, du présent appel à candidatures (RFA). Palladium exige que les documents conceptuels et les demandes complètes soient soumis par voie électronique (courriel) à Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com au plus tard aux dates d'échéance respectives indiquées ci-dessus, conformément aux instructions incluses dans la section III du présent appel à candidatures (RFA).

L'émission de cet appel à candidatures (RFA) ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de Palladium, et n'engage pas Palladium à payer les frais encourus pour la préparation et la soumission d'une demande. En outre, Palladium se réserve le droit de rejeter tout ou partie des demandes reçues.

Les demandes sont soumises aux risques du demandeur et tous les frais de préparation et de soumission sont à la charge du demandeur.

Cordialement,
Gestionnaire des subventions de Palladium

Appendix:

- A. Modèle d'offre technique complète ([Tutorial link](#))
- B. Accord à inclure dans la lettre de soumission
- C. Calendrier proposé pour le versement de la subvention ([Tutorial Link](#))
- D. Budget et Présentation du budget

Annexes :

- A. Modèle de tableau des financements obtenus des 3 dernières années
- B. Modèle de Budget et de narratif du budget ([Tutorial Link](#))
- C. Modèle du CV du Représentant de l'IF ([Tutorial link](#))
- D. Modèle du CV du staff de l'IF
- E. Formulaire de l'audit préalable ([Tutorial Link](#))
- F. Formulaire de certifications et représentations ([Tutorial link](#))
- G. Questionnaire sur la lutte Anti-Corruption Internationale
- H. Code de Conduite des partenaires commerciaux
- I. Ratios prudentiels et de performance
- J. Modèle de Contrat de subventions à taux fixe (FAA)

SECTION I : DESCRIPTION DE L'OPPORTUNITÉ DE FINANCEMENT

Description du programme

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet mondial conçu pour faciliter les partenariats et élaborer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars de financement mixte du secteur privé et d'autres financements pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut fonctionner dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux Bureaux et Missions de l'USAID à travers le monde de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de questions et de géographies spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Finance for Resilience (CATALYZE F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le Projet CATALYZE F4R déploiera des "financements mixtes" en utilisant des fonds publics pour catalyser les financements privés pour les entreprises dirigées par des jeunes et les activités du secteur agricole dans les régions ciblées. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître l'utilisation des financements pour les chaînes de valeur agricole et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Tilaberi, Maradi et Zinder au Niger). CATALYZE F4R est également conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux pour compléter et faire progresser le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) aux projets Yidgiri, West Africa Trade & Investment Hub, et Youth Connect.

Cette demande de propositions spécifique ne concerne que le Niger. Il s'adresse principalement aux institutions financières (IFs), y compris les institutions financières non bancaires telles que les institutions de microfinance (IMF) ou toute autre organisation privée qui fournit des financements ou des investissements aux entreprises, engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs de l'agriculture pour participer au programme de subvention P4R de CATALYZE F4R, afin de recevoir des paiements à chaque étape pour la mobilisation de nouveaux financements qui répondent aux qualifications énumérées dans cet appel à propositions. Les paiements à chaque étape seront effectués par CATALYZE F4R sur une base périodique, en fonction de la mobilisation réussie de capitaux privés par les IFs répondant à cet appel d'offres.

Les activités se concentreront principalement, mais pas exclusivement, sur les zones géographiques prioritaires, notamment Tilaberi, Maradi et Zinder du Niger.

1. Objectifs

L'activité CATALYZE Finance for Resilience (CATALYZE F4R) sera axée sur trois objectifs :

1. Elargir l'accès au financement pour les entreprises et les producteurs dans les secteurs et groupes ciblés ;
2. Développer un réseau et renforcer les capacités des FFs locaux ;
3. Fournir aux institutions financières (IFs) des incitations et des liens avec le marché pour augmenter l'accès au financement.

L'objectif de l'accès au financement (objectif 1) est primordial. Les activités de CATALYZE F4R seront conçues pour atteindre les objectifs 2 et 3 afin de réaliser l'objectif principal. L'approche de CATALYZE F4R consiste à fournir des paiements à chaque étape aux FFs et aux IFs lorsqu'ils obtiennent un financement pour les entreprises éligibles. L'activité ne prévoit pas que l'assistance technique soit une part importante de notre travail.

2. Portée sectorielle et géographique de la mission

Les Institutions Financières seront éligibles pour recevoir des paiements à chaque étape pour des investissements ou la mobilisation de crédits à des entreprises opérant dans les hautes priorités de CATALYZE F4R et les régions listées dans le **tableau 1** ci-dessous.

CATALYZE F4R s'attend à ce que plus de 70 % des prêts décaissés soient destinés à des entreprises travaillant dans ces priorités élevées et dans les trois régions ciblées. Les exemples d'entreprises pouvant bénéficier d'un soutien comprennent les négociants/vendeurs d'intrants, les producteurs (c'est-à-dire les agriculteurs et les coopératives d'agriculteurs), les transformateurs et entreprises de transformation, les agrégateurs, les fournisseurs de services de stockage, les commerçants, les détaillants, les exportateurs, les entreprises de logistique agricole et les fournisseurs de technologie etc. Tout maillon acteurs économiques des chaînes de valeur peut être un candidat au financement par CATALYZE F4R, par exemple, un financement qui soutient les producteurs ou les transformateurs agricoles (s'il est utilisé pour l'alimentation du bétail pour la volaille et/ou les petits ruminants) serait admissible.

Le financement d'entreprises qui soutiennent des solutions transformatrices au niveau communautaire dans les régions ciblées par CATALYZE F4R (par exemple, l'énergie propre hors réseau, le développement d'outils de plantation mécanisés, etc.) peut également être admissible aux paiements à chaque étape.

L'incitation financière s'adresse principalement aux entreprises travaillant dans les chaînes de valeur et les régions ciblées. Cependant, les transactions pour toute entreprise cliente qui présente un lien commercial (achat, vente) avec des producteurs dans les régions ciblées peuvent également être considérées comme un "financement qualifié" éligible aux paiements à chaque étape.

Tableau 1. Régions ciblées et chaînes de valeur de CATALYZE F4R - Critères de financement qualifié pour les entreprises clientes/emprunteurs

Régions ciblées	<ul style="list-style-type: none"> • Tilaberi, Maradi et Zinder
Chaines de valeur agricoles prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Niébé, Volailles et Petits ruminants
Autres grandes priorités	<ul style="list-style-type: none"> • Les investissements qui favorisent l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes. • Les investissements qui soutiennent les entreprises dirigées par des femmes.
Autres chaines de valeur agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Mil • Sorgho • Haricot • Sésame • Arachide • Pêche • Bétail • La transformation laitière • Oignons • Apiculture • Pisciculture • Riz • Souchet

Financements des jeunes	Pour les entreprises détenues ou contrôlées par des jeunes, en dehors des activités minières, toutes les autres chaînes de valeur sont éligibles.
--------------------------------	---

3. Entreprises ciblées

CATALYZE F4R encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui peuvent créer de nouvelles opportunités d'emploi pour un plus grand nombre de femmes ou de jeunes dans les 12 mois suivant l'obtention du financement. Par jeunes, on entend ici les personnes âgées de 18 à 29 ans.

CATALYZE F4R s'attend à ce que plus de 40% de la valeur des prêts décaissés aillent à des femmes ou à des entreprises dirigées par des femmes et 30% à des entreprises dirigées par des jeunes.

Les institutions financières qui mettent à disposition de nouveaux financements pour la rétrocession qui répondent à nos exigences peuvent également être éligibles pour le paiement d'incitatifs.

- **Définition du terme "Entreprise dirigée par des femmes" :**

Le terme « Entreprise dirigée par des femmes » s'entend ici d'une entreprise détenue, gérée ou contrôlée par des femmes. Pour qualifier une entreprise de détenue, gérée ou contrôlée par des femmes, les unités d'exploitation peuvent utiliser un ou plusieurs des trois critères suivants : la propriété, la gestion et le contrôle.

- **Propriété :** Pour qu'une entreprise soit qualifiée, une ou plusieurs femmes doivent détenir 51 % des parts de l'entreprise, sans condition et directement.
- **Gestion :** La femme doit occuper le poste de direction le plus élevé, le gérer à plein temps et se consacrer à plein temps à l'entreprise pendant les heures de travail normales de l'entreprise dans le même secteur d'activité ou un secteur similaire.
- **Contrôle :** La gestion et les opérations commerciales quotidiennes de l'entreprise doivent être contrôlées par une ou plusieurs femmes. Le contrôle signifie que la prise de décision à long terme et la gestion et l'administration quotidiennes des opérations commerciales doivent être effectuées par une ou plusieurs femmes.
- **Définition du terme " Entreprise dirigée par des jeunes" :**

L'expression définit une entreprise détenue, gérée ou contrôlée par des jeunes, dont l'âge est compris entre 18 et 29 ans. Pour qualifier une entreprise de détenue, gérée ou contrôlée par des jeunes, les unités d'exploitation peuvent utiliser un ou plusieurs des trois critères suivants : la propriété, la gestion et le contrôle.

- **Propriété :** Pour qu'une entreprise soit qualifiée, un ou plusieurs jeunes doivent détenir 51 % des parts de l'entreprise, sans condition et directement.
- **Gestion :** Le jeune doit occuper le poste de direction le plus élevé, le gérer à plein temps et se consacrer à plein temps à l'entreprise pendant les heures de travail normales de l'entreprise dans le même secteur d'activité ou un secteur similaire.
- **Contrôle :** La gestion et les opérations commerciales quotidiennes de l'entreprise doivent être contrôlées par un ou plusieurs jeunes. Le contrôle signifie que la prise de décision à long terme et la gestion et l'administration quotidiennes des opérations commerciales doivent être effectuées par un ou plusieurs jeunes.

4. Définitions des domaines d'intervention de CATALYZE F4R

Bien que des entreprises de toutes tailles puissent bénéficier d'un financement dans le cadre de cette activité, les unités d'exploitation seront chargées de déclarer les montants de financement pour chacune des catégories ci-dessous :

- Les microentreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé moins de dix (10) personnes avec un chiffre d'affaires inférieur à quinze millions (15 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents
- Les petites entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé de dix (10) à trente (30) personnes avec un chiffre d'affaires supérieur à quinze millions (15 000 000) francs CFA et inférieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents ;

- Les moyennes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé trente et une (31) à cent (100) personnes avec un chiffre d'affaires supérieur à cinquante millions (50 000 000) francs CFA et inférieur à un milliard (1 000 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents ;
- Les grandes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé plus de 100 individus avec un chiffre d'affaires supérieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents.

Cet indicateur inclut les entreprises (telles que définies ci-dessus) recevant une assistance, y compris des services de développement commercial, directement ou par le biais d'une chaîne de valeur ou d'une chaîne d'approvisionnement soutenue par l'USG. Pour les besoins du programme de l'USAID, l'effectif des employés inclut l'entrepreneur et tout travailleur familial non rémunéré.

Une entreprise familiale détenue conjointement est une entreprise dans laquelle les membres de la famille partagent la propriété de manière relativement égale et dirigent la prise de décision sur la base d'un consensus.

Les activités de production végétale, sont incluses, pour autant qu'elles remplissent les conditions requises sur la base de la taille de l'entreprise et du statut économique du propriétaire-exploitant et des employés.

5. Critères d'éligibilité : Montant minimum du prêt

Pour le Projet CATALYZE F4R, nous distinguons trois types d'entreprises éligibles au programme.

- **Entrepreneur individuel (jeune ou femme) emprunteur pour la première fois** pour un minimum de prêt de \$500 (~270,75M XOF)
- **Entreprises à faible maturité** pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)
- **Entreprises à forte maturité** pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)

		Entrepreneur Individuel	Entreprise à faibles maturité	Entreprise à bonne maturité
1.	Minimum de prêt	\$500 (~270,750 XOF)	\$5,000 (~2,710,000 XOF)	\$5,000 (~2,71M XOF)
2.	Secteur formel / informel	Secteur informel	Secteur formel ou informel	Secteur formel
3.	Nombre d'années d'historique de crédit	Aucune expérience de crédit	Une (01) année au plus	Deux (02) année au moins
4.	Si agricole, Niveau de maîtrise du process de production / transformation	Pas de conditions particulières	Faible capacité ou nouveau process de transformation ou nouveau réseau d'approvisionnement (chez les producteurs)	Entreprise existante avec une idée assez précise de son projet et une bonne maîtrise du process de production et de transformation et un système d'approvisionnement bien maîtrisé.
5.	Accès au marché et ses produits se vendent bien	Pas de conditions particulières	L'entreprise ne dispose d'aucune stratégie de commercialisation clairement établie. La proportion des produits et/ou services vendus varie d'une année à l'autre avec divers clients.	L'entreprise a au moins deux années de relation avec un ou plusieurs clients bien identifiés ; et au moins 80% de la production ou des services est vendu à travers des contrats.

6. Critères d'éligibilité : Montant maximum des transactions à prendre en compte dans le calcul des incitatifs

A. Montant maximal des transactions à prendre en compte dans le calcul des incitatifs :

Pour le calcul des incitatifs pour l'atteinte des jalons, les montants des transactions seront plafonnés suivant le tableau ci-après :

Type de prêt	Montant maximal à prendre en compte
Investissement	200,000,000XOF
Fonctionnement	100,000,000XOF

Le montant total éligible des contrats de prêts sera pris en compte suivant les conditions suivantes :

FFs et FIs	Éléments à recevoir et/ou vérifier	
Conditions à remplir pour le paiement de l'incitatif par dossier de crédit	Contrat ou convention de crédit	
	Plan de décaissement/plan d'amortissement	
	Preuve de déblocage de la première tranche (Avis de crédit/ relevé de compte/Carnet de compte)	

7. Exigences

Les demandes complètes doivent être conformes à la structure de l'Appendix 1, format de demande technique, qui comprend les sections suivantes, décrites plus en détail dans la SECTION III - ETAPE 2 du présent appel à candidatures (RFA) :

8. Résultats escomptés

Les Institutions Financières sélectionnées feront partie du réseau des partenaires de CATALYZE F4R et devront participer aux activités de mise en réseau et aux leçons apprises. Ils devront fournir à l'équipe de CATALYZE F4R des rapports d'avancement réguliers et des documents permettant de vérifier les détails de chaque transaction de prêt réussie au profit des entreprises cibles, et se conformer aux termes de l'accord de subvention standard.

CATALYZE F4R fournira des subventions de type "pay-for-results" (P4R) aux Institutions Financières (IF) pour qu'ils mobiliser des financements et des investissements pour les entreprises opérant dans les chaînes de valeur ciblées par CATALYZE F4R, comme décrit en détail dans la section "Portée sectorielle et géographique". Le financement peut inclure le fonds de roulement, l'investissement en capital, la dette, et/ou les investissements en capital dans les régions prioritaires et focalisées.

L'activité CATALYZE F4R encourage et accueille favorablement le financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui seront en mesure d'employer plus de femmes ou de jeunes une fois qu'elles auront reçu un financement.

On s'attend à ce que les Institutions Financières (IF) identifient indépendamment les opportunités d'investissement qui sont éligibles pour un soutien, comme indiqué ci-dessus dans la section B. En outre, CATALYZE F4R partagera avec les Institutions Financières (IF) sélectionnées les opportunités de financement que CATALYZE F4R a identifiées grâce à ses réseaux et contacts.

Indépendamment de ce marché, il est important de noter que CATALYZE F4R fournira également des subventions de type "pay-for-results" (P4R) à des Facilitateurs Financiers (FF) et fournira une liste des FF afin que les IF puissent les cibler et travailler avec eux en tant que partenaires potentiels pour développer leur pipeline d'affaires.

9. Calendrier

Le projet prévoit l'attribution de plusieurs subventions à montant fixe (FAA) à la suite de ce processus de sollicitation d'ici la date d'approbation. La période de performance prévue est de 12 mois. Palladium examinera la performance des FAA tous les six mois afin d'évaluer si la subvention doit être poursuivie et/ou modifiée.

10. Orientation du Projet et soutien Post-Attribution

Pendant la durée de la subvention, le bénéficiaire rendra compte au Gestionnaire des subventions pour les orientations générales relatives à cette subvention, à l'équipe technique pour les questions techniques et au responsable du suivi et de l'évaluation pour les livrables du suivi. Palladium fournira les éléments suivants au(x) bénéficiaire(s) sélectionné(s) :

- Un résumé de l'activité du projet
- Un modèle de rapport simplifié

En outre, après l'attribution de la subvention, Palladium fournira une formation et une assistance ciblées pour renforcer les capacités du personnel du projet du bénéficiaire de la subvention sur les sujets suivants :

- Réunion de lancement, comprenant une orientation administrative et technique.
- Session de mise en réseau avec les autres partenaires FF et les partenaires FI
- Formations et autres conseils.

11. Suivi

Palladium assurera le suivi de la mise en œuvre de la subvention afin de permettre une surveillance et une gestion saines ; voici quelques exemples de ce suivi :

- *Réunions mensuelles avec l'équipe du projet*
- *Examens trimestriels du programme*
 - *Réalisations de la période précédente*
 - *Activités prévues pour la période à venir*
 - *Identification de toute question problématique*
 - *Liste des actions à entreprendre, le cas échéant*
 - *Modification des livrables, le cas échéant*

SECTION II: LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le programme de subventions USAID CATALYZE est conçu pour les organisations non gouvernementales (ONGs), les entités à but non lucratif et les entités à but lucratif. Les ONGs sont des organisations qui n'agissent ni en tant que gouvernement, ni en tant qu'agent du gouvernement. Les ONGs américaines et non-américaines sont éligibles pour recevoir des subventions. Une ONG internationale est éligible si la majorité de ses membres constitutifs sont des ONGs. Le programme CATALYZE accepte les demandes de subvention émanant d'organisations à but lucratif ou non lucratif.

Afin d'être considéré comme éligible pour une subvention, les bénéficiaires potentiels doivent :

- Être une entité légale régulièrement enregistrée au Niger et fournir une copie de l'agrément, du certificat ou de la convention d'association (documents d'enregistrement requis) ;
 - Posséder un portefeuille relativement sain (Fournir un rapport d'audits des comptes des 3 dernières années 2019, 2020, 2021)
 - Être en activité depuis au moins deux ans
 - Ne pas faire partie d'un gouvernement ou de toute structure gouvernementale ;
 - Ne pas figurer sur une liste d'entités exclues ou suspendues (comme indiqué sur www.sam.gov), ou sur une liste de surveillance terroriste ou toute autre liste publiée de bénéficiaires inéligibles.
 - Certifier qu'ils ne sont affiliés à aucun parti politique et qu'ils ne participent à aucune activité partisane.
 - Soumettre le document conceptuel et, le cas échéant, la demande complète, y compris toutes les pièces jointes obligatoires, conformément aux termes et conditions de l'appel à propositions, au plus tard à la date et à l'heure limites stipulées dans l'appel à candidatures (RFA).
 - Se conformer aux lignes directrices relatives au format de la demande mandatées dans l'appel d'offres, y compris soumettre un budget dans les limites de financement identifiées dans l'appel à propositions (RFA).
 - En outre, tous les bénéficiaires potentiels envisagés pour une subvention supérieure à 25 000 \$ (ou équivalent local) doivent avoir ou être en mesure d'obtenir un numéro d'identification d'Entité Unique (UEI).
- Nota bene: GSA a mis au point un outil PDF interactif utile qui oriente à travers les scénarios les plus courants sur l'UEI. (https://www.fsd.gov/sys_attachment.do?sys_id=af05f8fb1b44851006b09796bc4bcb6d)

SECTION III: INSTRUCTIONS DE DEMANDE ET DE SOUMISSION

Nom de l'Activité: CATALYZE Finance For Resilience (F4R)

Palladium attribuera une ou plusieurs subventions résultant de cet appel à candidatures au(x) demandeur(s) responsable(s) ayant démontré leur capacité à mener à bien des activités conformément aux objectifs du projet et dans les limites du financement et des autres paramètres établis par cet appel à candidature (RFA).

Les Institutions Financières (IF) intéressées doivent soumettre leur offre par e-mail à Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com avec pour objet "CATALYZE F4R Offre pour le recrutement d'Institutions Financières". Les soumissions tardives ne seront pas prises en compte.

Cet Appel à Propositions n'engage pas Palladium à accorder une subvention. Palladium peut, à sa seule discrétion, (a) accepter ou rejeter une ou toutes les demandes, à n'importe quelle étape, en partie ou en totalité, sans en donner la raison ; et (b) déroger aux écarts ou aux irrégularités constatés dans les demandes reçues.

ETAPE I – DEMANDE COMPLETE

a. Page de Couverture

Le demandeur fournit les coordonnées de base et des informations concernant le statut de l'organisation. Les informations générales comprennent les éléments suivants:

- i. Nom légal de l'organisation
- ii. Adresse postale
- iii. Emplacement physique
- iv. Informations de contact
- v. Représentant légal de l'organisation
- vi. Numéro d'identification fiscale (ou autre identifiant local requis pour que les organisations soient éligibles)
- vii. Numéro d'UEI, pour les subventions devant dépasser 25 000 \$.

b. Instructions pour la préparation de la demande technique (maximum 10 pages au total, à l'exclusion des annexes)

L'offre technique doit être soumise en français et accompagnée des annexes suivantes, en utilisant le modèle figurant à l'Appendix A du présent appel à candidatures (RFA):

i. Lettre de motivation (1 page annexe) comprenant un résumé de la demande et de son coût total, signée par une personne autorisée à engager l'organisation.

ii. Description du projet (note conceptuelle élargie, utiliser le modèle fourni) :
Décrit les activités du programme proposé et les éléments primordiaux du programme, tels que l'objectif de la subvention et le lien avec les objectifs du projet, ou la manière dont les activités proposées contribueront à ces objectifs ; les résultats et les indicateurs pour mesurer les résultats, les bénéficiaires prévus et les plans de diffusion des livrables des activités. Décrivez comment les éléments proposés soutiendront les progrès vers la durabilité organisationnelle.

iii. Plan de mise en œuvre du projet (1 page, annexe) :

Cette section peut être un diagramme de Gantt des activités prévues et un calendrier avec une brève description.

iv. Plan de suivi et d'évaluation (2 pages, annexe) :

Décrit les méthodes de suivi et d'évaluation mises en œuvre par le bénéficiaire ainsi que les outils utilisés pour mesurer et évaluer les activités, les cibles et les résultats du programme.

v. Calendrier des jalons du projet (pour les subventions FAA uniquement) (inclus dans le modèle) : Les jalons correspondent à un produit, une tâche, un produit livrable ou un objectif vérifiable du bénéficiaire. Les jalons comportent généralement trois parties : (1) une description du produit, de la tâche, du livrable ou de l'objectif à réaliser ; (2) une description de la manière dont le bénéficiaire documentera l'achèvement du produit, de la tâche, du livrable ou de l'objectif ; et (3) le montant que le *contractant principal* paiera au bénéficiaire pour le livrable. Certains jalons peuvent également comporter des dates indiquant le moment où l'on s'attend à ce que le jalon soit achevé ou qu'il soit requis. Les jalons doivent être objectivement vérifiables en ce qui a trait à l'achèvement et à la quantité, et le bénéficiaire doit avoir le contrôle de gestion nécessaire pour les réaliser comme prévu. Une FAA est appropriée lorsque 1) la portée du programme a des buts et des objectifs mesurables, et 2) il a un coût adéquat et des données historiques ou de tarification qui sont disponibles pour établir une FAA avec l'assurance que le bénéficiaire ne réalisera aucune augmentation au-dessus du coût réel.

vi. Expérience et capacité (inclus dans le modèle) :

Le demandeur énumère son expérience antérieure et continue dans la mise en œuvre d'activités similaires. Il s'agit d'un facteur essentiel pour évaluer la capacité du bénéficiaire de la subvention à mettre en œuvre l'activité. Le candidat fournit également les coordonnées d'au moins trois références qui peuvent parler de la performance et des capacités du demandeur.

c. Instructions pour la préparation de la demande de coûts

Dans le cadre de la demande de coûts et en plus du modèle de budget (Annexe D), le demandeur doit inclure les éléments suivants :

i. Lettre de soumission

La demande doit être signée par une personne habilitée à engager l'organisation.

ii. Informations sur l'organisation et certifications

Le demandeur doit soumettre les annexes suivantes à la demande de paiement des coûts :

- "ADS 303mav : Certifications, assurances, déclarations et autres énoncés du bénéficiaire" figurant à l'annexe D du présent appel à candidatures (RFA).
- Copie de l'organigramme et du règlement intérieur de l'organisation et procuration du signataire autorisé.
- Une copie de l'enregistrement légal de l'organisation en vertu des lois du Niger.
- Copie du ou des derniers rapports financiers annuels établis par un comptable agréé/certifié.

iii. Exposé et détail du budget

Le candidat doit inclure un exposé budgétaire qui ventile les coûts proposés de manière suffisamment détaillée, conformément au modèle de budget joint, pour permettre une analyse des coûts. Le budget doit être libellé en monnaie locale uniquement.

Les estimations de coûts doivent être soumises **au format Excel en utilisant le modèle de budget ci-joint**. Le fichier doit être non protégé et il ne doit pas y avoir de colonnes/lignes/cellules cachées. Chaque élément de coût doit inclure une base d'estimation ou une justification. Tout budget soumis sans le texte d'accompagnement ou dans un modèle différent ne sera pas accepté et la demande ne sera pas examinée. **Veillez noter que les demandes seront jugées sur la base de l'efficacité des coûts par rapport aux objectifs de performance proposés.**

Le modèle de budget contient les catégories budgétaires suivantes:

a. Salaires (staff actif)

Le demandeur doit fournir le nom de la personne, le titre du poste, l'unité (jours), le nombre d'unités (c'est-à-dire le niveau d'effort), le salaire unitaire ou les honoraires du consultant et le salaire total ou les honoraires du consultant. Les salaires unitaires doivent être indiqués en jours. Les avantages, les honoraires et les coûts indirects ne doivent pas être inclus dans le salaire unitaire.

b. Avantages sociaux

Cela pourrait inclure la sécurité sociale, l'assurance maladie et d'autres retenues obligatoires pour le personnel concerné du bénéficiaire de la subvention.

c. Voyages et transports à l'intérieur du pays

Les frais de voyage et de transport comprennent les indemnités journalières et doivent être ventilés par voyageur, véhicule de transport, nombre de voyages et nombre correspondant de jours d'indemnités journalières. Inclure une base d'estimation pour chaque voyage.

d. Autres coûts directs (ODCs)

Dans le cadre de la ventilation détaillée du budget, le candidat doit fournir le détail de tous les autres coûts directs (ODCs) nécessaires à l'exécution de la subvention. Les ODCs comprennent les coûts de mise en œuvre directe du programme, ainsi que les coûts de communication, de réunions, de fournitures et de matériels consommables, de préparation/reproduction de rapports et de publications. Incluez une base d'estimation pour chaque élément.

À titre d'exemples seulement, les coûts de mise en œuvre d'un programme pourraient inclure les éléments suivants (ou bien d'autres) :

- *Coûts de marketing : Le demandeur doit fournir des détails sur les coûts de marketing qui permettraient de faire la promotion de ses services. À titre d'exemple, les coûts de marketing pourraient inclure les événements, la signalisation et les documents imprimés promotionnels.*
- *Coûts d'assurance : Le demandeur doit fournir des détails sur les coûts d'amélioration/assurance de la qualité qui pourraient inclure des visites de supervision, des mécanismes de suivi.*

NOTA BENE: La politique de l'USAID interdit le paiement de frais/profits aux bénéficiaires dans le cadre des instruments d'assistance.

d. Documents requis pour la Soumission complète:

En plus de l'offre technique, les candidats doivent fournir les pièces jointes suivantes :

- Tableau récapitulatif des financements obtenus au cours des 3 dernières années.
- Rapport des audits des 3 dernières années 2019,2020,2021
- Ratios prudentiels et de performance
- Audit préalable
- Déclarations et certifications requises de l'offrant
- CV du représentant de l'IF
- CV des personnes mobilisées au sein de l'entité IF
- Calendrier de décaissement des subventions
- Budget (non verrouillé) et exposé du budget
- Questionnaire international anti-corruption
- Code de conduite des partenaires commerciaux

NOTE IMPORTANTE : Les demandes techniques et financières doivent être soumises dans deux fichiers électroniques distincts et/ou dans deux enveloppes scellées distinctes.

SECTION IV: INFORMATIONS SUR L'EXAMEN DES DEMANDES

La demande doit être entièrement remplie dans tous ses aspects à chaque étape. Une demande peut ne pas être prise en compte si elle est reçue après la date limite de soumission. Les coûts associés à la préparation de la note conceptuelle et de la demande complète sont à la charge du demandeur.

Le présent appel à candidatures (RFA) comprend un processus d'examen et de sélection en deux étapes, qui comprend les éléments suivants :

- i. Examen et évaluation des demandes complètes reçues
- ii. Sélection et notification du ou des candidats apparemment retenus.)

ÉTAPE 1 - ÉVALUATION DES OFFRES COMPLÈTES

Palladium a l'intention d'accorder une subvention à l'organisation (ou aux organisations) considérée(s) comme présentant la meilleure adéquation stratégique, l'approche technique, les performances antérieures/la capacité organisationnelle et les considérations du genre pour l'ensemble du projet. Les critères ci-dessous serviront de base à l'évaluation de la demande. La sélection sera également basée sur les capacités des organisations telles que détaillées dans la demande.

a. Criens d'Evaluation

Les demandes techniques seront évaluées en fonction des critères suivants, qui sont énumérés par ordre d'importance, les plus importants figurant en premier. Des détails supplémentaires sont inclus ci-dessous.

Critères d'évaluation	Points maxi
1. Valeur de la proportion de la subvention de l'USAID demandée par rapport à la valeur totale des prêts décaissés. Plus le ratio est faible, plus les points à obtenir sont élevés. Il sera tenu compte du fait que les IMFs ont une taille moyenne de transaction et de portefeuille inférieure à celle des banques, ainsi CATALYZE F4R évaluera et classera les demandes des banques et des IMFs séparément.	25 points
2. Engagement à étendre les activités de financement aux entreprises opérant dans les régions prioritaires de CATALYZE F4R énumérées dans le tableau 1 à la Section I . Seront pris en compte la présence actuelle dans les régions cibles de CATALYZE F4R, l'engagement à introduire de nouveaux produits financiers et/ou à étendre les activités de financement aux entreprises dans les régions prioritaires et cibles de CATALYZE F4R.	25 points
3. Qualité de la stratégie pour étendre le financement au secteur agricole ou à la chaîne de valeur et aux régions CATALYZE F4R. Nombre de clients (micro, petites, moyennes et grandes entreprises) dans les chaînes de valeur cibles de CATALYZE F4R auxquels l'IF s'engage à prêter.	15 points
4. Approche et proportion des investissements qui seront dirigés vers des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.	25 points
5. Le caractère raisonnable et le rapport qualité-prix du budget proposé par le demandeur	10 points
Total Points Possible	100 points

NOTE IMPORTANTE : Les demandes techniques et financières doivent être soumises dans deux fichiers électroniques séparés.

SECTION V: INFORMATION RELATIVE A L'ADMINISTRATION DES PRIX

a. Avis d'attribution

Après approbation de l'USAID, les candidats sélectionnés recevront un avis d'attribution signé par le COP Palladium ou le partenaire commercial régional (selon les seuils autorisés) comme document d'autorisation.

b. Normes d'administration des Subventions

Les subventions résultant de cette sollicitation seront administrées conformément au manuel de subventions de projet approuvé, et aux règlements suivants (le cas échéant) :

- FAR Partie 31 - Principes de coût pour les organisations à but lucratif utilisés pour négocier les montants et les résiliations des subventions conformément à 2 C.F.R. 200.201 (b)(1).
- Système de Directives Automatisées (ADS) Chapitre 303 Subventions et Accords Coopératifs aux Organisations Non-Gouvernementales : 303.3.25 Attribution de montants fixes à des Organisations Non Gouvernementales
- Référence obligatoire pour le chapitre 303 de l'ADS : 303_mak Checklist d'éligibilité des entités pour l'attribution de montants fixes - adaptée par Palladium.
- Référence obligatoire pour le chapitre 303 des normes ADS : 303_mat attribution à montant fixe pour les organisations non gouvernementales - adapté par Palladium.
- ADS 302.3.4.13 Subventions sous contrat (GUC)
- 2 C.F.R. 200.1 Définition d'attribution à montant fixe
- 2 C.F.R. 200.201 Utilisation des conventions de subvention (y compris les attributions à montant fixe), des accords de coopération et des contrats (tels que référencés dans ADS 303.3.25.a.)
- 2 C.F.R. 200 sous-section E - Principes de coût pour les organisations à but non lucratif et les organisations éducatives - utilisé pour négocier les montants des subventions et les résiliations selon 2 C.F.R. 200.201 (b)(1)).

c. Rapports

Les IF doivent se conformer aux exigences de rapports mensuels basés sur le modèle Excel de rapport de IF fourni par Sahel F4R. Les rapports mensuels fourniront des mises à jour sur la date à laquelle les FF prévoient d'atteindre les jalons de leur accord de subvention et factureront les frais de succès. Les rapports seront soumis par voie électronique au Gestionnaire des subventions et des achats de Sahel F4R et à l'Analyste chargé de la collecte des données et des rapports.

d. Exigences en matière d'image de marque et de marquage

Les candidats apparemment retenus devront soumettre une stratégie de marque et un plan de marquage conformes au plan de marque et de marquage approuvé pour le projet et devront suivre la disposition standard obligatoire intitulée " MARQUAGE ET COMMUNICATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE FINANCIÉE PAR L'USAID (DÉCEMBRE 2014) " (pour les subventions de type coût standard) ou " MARQUAGE ET COMMUNICATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE FINANCIÉE PAR L'USAID (JUILLET 2015) " (pour les FAA) pour préparer la stratégie de marque et le plan de marquage.

e. Respect des normes environnementales

Palladium veillera à ce que toutes les mesures et conditions environnementales stipulées dans le contrat soient mises en œuvre pendant toute la durée du contrat, et à ce que des modifications opportunes soient apportées, le cas échéant, en obtenant l'approbation écrite préalable de l'agent environnemental compétent de l'USAID, afin de garantir la conformité avec la norme 22 CFR 216 et les directives environnementales applicables de l'USAID.

APPENDIX A: Modèle d'Offre technique complète

I. Informations sur l'institution financière	
Dénomination légale de l'Institution financière	
Type d'institution financière (Marquer "X")	a) Banque Commerciale/Universelle [<input type="checkbox"/>] b) Institution financière non bancaire (NBF) [<input type="checkbox"/>] c) Institution de Microfinance (MFI) d) Investisseur à impact [<input type="checkbox"/>] e) Organisation de finance internationale non gouvernementale [<input type="checkbox"/>] f) Investisseur en capital g) Autres (A spécifier): _____
Numéro DUNS ¹	
Représentant exécutif de l'Institution financière , un cadre supérieur de la Banque qui soutient cette initiative	
Nom et Prénoms	
Fonction	
Numéro de téléphone portable et adresse mail	
Point focal désigné de l'Institution financière Le point focal de l'institution financière sera le principal employé FI qui sera chargé de recueillir et de fournir des renseignements ou d'offrir de l'aide au nom de l'institution.	
Nom et Prénoms	
Fonction	
Numéro de téléphone portable et adresse mail	
CV du point focal désigné	Les soumissionnaires doivent soumettre un CV détaillant l'expérience professionnelle, la formation, l'emplacement actuel de la succursale/bureau, le rôle et les responsabilités du point focal désigné au sein de votre institution (3 pages maximum suivant modèle CV à l'annexe E ci-dessous)

¹ Les bénéficiaires potentiels et les sous-récepteurs de premier niveau doivent obtenir un numéro UEI (Unique Entity ID) pour les subventions de plus de 25 000 \$, sauf dérogation de l'agent contractuel de l'USAID. Veuillez consulter le site www.sam.gov ici pour savoir comment obtenir un numéro UEI.

II. Demande de subvention

Note : Les chiffres proposés dans la section ci-dessous sont sujets à négociation.

1. Quel est le montant total de la subvention demandée à l'USAID CATALYZE F4R ?	XOF _____
2. Quelle est la période proposée pour cet accord de subvention ? (Veuillez cocher "X")	a) 12 mois []
3. Quel est le budget total du projet, y compris la contribution de votre institution pour la période proposée ?	XOF _____
4. Quel montant de financement qualifié (c'est-à-dire la valeur totale de tous les prêts qualifiés décaissés selon le tableau 1), votre institution obtiendra-t-elle grâce aux fonds de la subvention USAID CATALYZE F4R (en XOF) pendant la période proposée ? Ce chiffre ne doit pas inclure les financements qui seraient effectués en l'absence de la subvention	XOF _____
5. Quel est le montant total du financement que votre institution apportera au projet proposé ? (Prenez le montant indiqué sous <i>Total Cost Share</i> dans le modèle de budget à l'annexe H)	XOF _____
6. Quelle est la proportion que vous proposez pour le financement de la subvention demandée par l'USAID par rapport à la valeur totale des prêts déboursés pour cette demande ? Cette proportion est calculée en prenant le financement par subvention demandé à la question 1, divisé par le capital total à mobiliser/le financement qualifié à la question 4.	

III. Approche technique

1. Veuillez énumérer et décrire les produits financiers actuels proposés par votre institution financière qui soutiennent les prêts agricoles et/ou le financement des jeunes entrepreneurs. Veuillez également décrire tout produit en cours de développement afin d'élargir vos portefeuilles d'agriculture/agribusiness et de jeunes entrepreneurs. Indiquez le nombre de nouveaux produits que l'IF a l'intention d'introduire et de déployer au cours de l'année à venir (c'est-à-dire qu'il peut s'agir de 0, 1, 2, etc.)

Par exemple : Nous avons l'intention de développer des produits qui offrent des conditions de remboursement sur mesure avec des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché aux femmes dans l'agriculture, des assurances agricoles, etc

2. Dressez la liste des succursales et bureaux de votre institution financière au Niger, en indiquant une adresse complète (commune, région). En outre, confirmez le volume et la valeur actuels des prêts accordés aux organisations et aux particuliers, dans chacune de ces régions : Tilaberi, Maradi et Zinder.

3. Veuillez compléter le tableau se trouvant dans **l'annexe A**, détaillant le tableau croisé de l'évolution des crédits en cours aux MPME/exploitants agricoles/femmes entrepreneurs/jeunes au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) dans les régions ciblées, dans les chaînes de valeur ciblées.

4. Quelle stratégie ou approche votre institution financière proposerait-elle pour augmenter le volume de crédit fourni dans chacun des domaines énumérés ci-dessous ? Stratégie en termes de prospection de clients ; du comment s'y prendre pour développer des partenariats avec les institutions financières pour faire aboutir les dossiers de demande de prêts qui seront soumis ; ou tout autre idée de stratégie et d'approche prévue pour être déployé afin de couvrir le plus efficacement possible les enjeux de CATALYZE autour des

:

- a. Régions cibles : Tilaberi, Maradi, Zinder ?
- b. Chaînes de valeur agricoles hautement prioritaires : niébé, volaille, petits ruminants ?
- c. Autres chaînes de valeur : Mil, Sorgho, Haricot, Sésame, Arachide, Pêche, Bétail, Transformation laitière, Oignons, Apiculture, Pisciculture, Riz, Souchet.
- d. Autres hautes priorités : Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes ?
- e. Entreprises qui génèrent de nouveaux emplois dans les 12 mois suivant l'obtention du prêt ?

5. Combien de nouveaux clients et de prêts, en valeur et en volume, ajouteriez-vous à votre portefeuille au cours des 12 ou 24 prochains mois dans le cadre d'un programme tel que le CATALYZE F4R pour chacun des domaines d'intervention suivants :

- a. Régions cibles : Tilaberi, Maradi, Zinder ?
- b. Chaînes de valeur agricoles hautement prioritaires : niébé, volaille, petits ruminants ?
- c. Autres chaînes de valeur : Mil, Sorgho, Haricot, Sésame, Arachide, Pêche, Bétail, Transformation laitière, Oignons, Apiculture, Pisciculture, Riz, Souchet.
- d. Autres hautes priorités : Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes ?
- e. Entreprises qui génèrent de nouveaux emplois dans les 12 mois suivant l'obtention du prêt ?

APPENDIX B: ACCORD A INCLURE DANS LA LETTRE DE SOUMISSION**Accord du soumissionnaire**

CATALYZE F4R se réserve le droit d'auditer la documentation des résultats des déboursements à tout moment, au fur et à mesure des vérifications de suivi et d'évaluation du projet. L'IF accepte de se conformer et de répondre aux demandes d'information de CATALYZE F4R en temps opportun.

Signature pour accord : _____

Nom du Signataire : _____

APPENDIX C: CALENDRIER DE DÉCAISSEMENT PROPOSÉ

CATALYZE Sahel F4R propose deux options pour le décaissement des subventions.

Le soumissionnaire doit proposer un calendrier de décaissement de la subvention, lié à des étapes clés. Le calendrier de décaissement doit inclure :

- Le nombre de jalons ;
- Les résultats attendus pour chaque étape ;
- Montant du financement de l'IF à réaliser par étape ;
- Le montant du décaissement de la subvention par jalon.

Les décaissements seront liés à la valeur du financement qualifié que l'IF propose de réaliser dans le cadre de cet instrument de subvention.

Option 1 : Avance + paiement incitatif

Les bénéficiaires potentiels peuvent choisir cette option en fonction de leur besoin d'un paiement anticipé. Les candidats doivent clairement démontrer qu'ils ont actuellement des obstacles de liquidité qui auraient un impact sur leur capacité à réaliser l'activité subventionnée. Les avances ne seront prises en compte que si les candidats répondent à l'un des critères suivants et fournissent des documents justificatifs. CATALYZE Sahel F4R examinera chaque demande d'avance et effectuera une évaluation des risques afin de déterminer si le demandeur est apte à recevoir une avance.

Une avance jusqu'à 10% peut être accordée en fonction de l'éligibilité du pipeline proposé par l'institution financière, sous réserve de l'approbation de l'équipe technique. Une avance jusqu'à 25% peut être accordée, sous réserve de la présentation d'une garantie (par exemple, une lettre de change, une garantie bancaire, etc.) par l'institution financière.

Les bénéficiaires potentiels doivent démontrer que :

- L'avance demandée ne dépasse pas les besoins immédiats en liquidités.
- Leurs systèmes comptables sont conformes aux normes de contrôle des fonds et de responsabilité.

Tableau 2. Calendrier indicatif de versement de la subvention avec une avance de 25 % maximum + paiement incitatif

Paiements	Jalon	% valeur total de la subvention	Valeur du décaissement de la subvention par CATALYZE F4R à FI (XOF)	Livrables
Facture n° 1 (facultative) - Avance à payer dans les 30 jours suivant l'exécution complète de la convention de subvention.	Avance (au maximum 25% de la valeur totale de la subvention)	Maximum de 25%	XOF XXXXX	Soumission d'un pipeline éligible
Facture #2	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	15%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ;

Paiements	Jalon	% valeur total de la subvention	Valeur du décaissement de la subvention par CATALYZE F4R à FI (XOF)	Livrables
				Mémo et confirmation
Facture #3	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	10 ² %	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture #4	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	25%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture e #5	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	25%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
TOTAL	USDXXX dans le financement différentiel décaissé	100%	XOF XXXX ³	

² La valeur en % de la subvention totale est réduite pour les factures 2 et 3 afin de réconcilier l'avance versée à la facture 1. À la facture 3, l'avance doit être entièrement réconciliée.

³ Ce chiffre devrait correspondre au chiffre indiqué dans la réponse à la section II. Question 4.

Tableau 3. Calendrier indicatif de versement de la subvention avec une avance de 10 % maximum + paiement incitatif

Paiements	Jalon	% valeur total de la subvention	Valeur du décaissement de la subvention par CATALYZE F4R à FI (XOF)	Livrables
Facture n° 1 (facultative) - Avance à payer dans les 30 jours suivant l'exécution complète de la convention de subvention.	Avance (au maximum 10% de la valeur totale de la subvention)	Maximum de 10%	XOF XXXXX	Soumission d'un pipeline éligible
Facture #2	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	20%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture #3	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	20 ⁴ %	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture #4	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	25%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture e #5	25% de l'objectif de financement différentiel décaissé	25%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
TOTAL	USDXXX dans le financement différentiel décaissé	100%	XOF XXXX ⁵	

Les candidats retenus devront fournir des rapports réguliers sur les pipelines pour recevoir les paiements d'étape complets. CATALYZE Sahel F4R se réserve le droit de vérifier les résultats des décaissements

⁴ La valeur en % de la subvention totale est réduite pour les factures 2 et 3 afin de réconcilier l'avance versée à la facture 1. À la facture 3, l'avance doit être entièrement réconciliée.

⁵ Ce chiffre devrait correspondre au chiffre indiqué dans la réponse à la section II. Question 4.

à tout moment, puisque le projet effectue des vérifications de suivi et d'évaluation. CATALYZE Sahel F4R se réserve le droit de demander un remboursement de la facture 1/avance, si les étapes de facturation ne sont pas atteintes dans la période de temps stipulée comme convenu dans la convention de subvention

Option 2 : Paiement incitatif seulement

Pour cette option, le paiement ne sera basé que sur les jalons.

Tableau 4. Exemple de calendrier de versement de la subvention avec paiement incitatif uniquement.

Paiements	Jalon	% valeur total de la subvention	Valeur du décaissement de la subvention par CATALYZE F4R à FI (XOF)	Livrables
Facture #1	% de l'objectif de financement différentiel décaissé	X%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture #2	% de l'objectif de financement différentiel décaissé	X%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture #3	% de l'objectif de financement différentiel décaissé	X%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
Facture #4	% de l'objectif de financement différentiel décaissé	X%	XOF XXXXX	Décaissement du prêt avec fichier Excel complété ; Mémo et confirmation
TOTAL	USDXXX dans le financement différentiel décaissé	100%	XOF XXXX ⁶	

⁶ Ce chiffre devrait correspondre au chiffre indiqué dans la réponse à la section II. Question 4.

Les candidats retenus devront fournir des rapports réguliers sur les pipelines pour recevoir la totalité des paiements d'étape. CATALYZE Sahel F4R se réserve le droit de vérifier les résultats des décaissements à tout moment, puisque le projet effectue des vérifications de suivi et d'évaluation.

APPENDIX D : BUDGET ET EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

Les IFs qui répondent à cet appel à propositions doivent soumettre un budget illustrant le coût total de la mise en œuvre du programme proposé, le niveau de partage des coûts que l'IF contribuera à ce programme, et le coût qui sera supporté par la subvention CATALYZE F4R. Le budget doit être soumis dans une feuille de calcul Excel. Le modèle de **l'annexe H** est fourni à titre de guide.

Les coûts reflétés dans les budgets soumis pour l'établissement des étapes doivent être raisonnables, attribuables et admissibles conformément aux principes de coûts applicables (FAR Subpart 31 pour les institutions à but lucratif et 2 C.F.R 200 Subpart E pour les institutions éducatives et à but non lucratif) ;

En plus du budget, les candidats doivent soumettre un exposé budgétaire correspondant au budget qu'ils proposent pour les activités proposées.

Une description de tout autre financement de donateur actuellement reçu et qui pourrait entraîner des problèmes de double financement doit également être divulguée. Le soumissionnaire doit identifier tout engagement récurrent à long terme résultant de l'activité proposée, et le plan du soumissionnaire pour une couverture durable au-delà de la durée de la subvention.